Ensemble

En Terre de Camargue

Journal d'information trimestriel Avril/Mai/Juin 2010

www.terredecamargue.fr

6

Aigues-Mortes
Embellissement du chemin de la Pataquière

Saint-Laurent d'Aigouze
Exposition pour la semaine de la fête de l'environnement

Le Grau du Roi/Port-Camargue
Aqua-Camargue... réouverture début mai !

Terre de CAMARGUE
Communauté de communes

Le zOOm Innovation!

Budget 2010
Un budget 2010 affirmé et transparent (page 3)

Réseaux d'eau
Rue Bastide rénovation d'une canalisation d'eaux usées (page 4)

Environnement
Nouvelle Collecte des O.M, tous les détails dans le guide (pages 5 à 8)

Encart du milieu
GUIDE de la collecte des O.M et des encombrants.

SOMMAIRE

EDITO 2

Budget 2010 3

Travaux en cours 4

GUIDE de la Collecte 5 à 8

ZOOM 9

Economie, Emploi 10

Culture 11

Autour de la CCTC 12

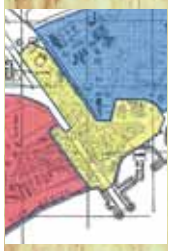

Lieux de dépôt :

Offices de Tourisme, Mairies, Bibliothèques des 3 villes, Salle Camargue (Aigues-Mortes), Palais des Sports et de la Culture (Grau du Roi), Capitainerie et Pharmacie de Port-Camargue...

Imprimé sur papier recyclé

Edito

du Président.

En cette période printanière, la Communauté de Communes Terre de Camargue a procédé à l'acte administratif de plus important de l'année : le vote de son budget. Ainsi, le 30 mars dernier, l'ensemble des élus communautaires a approuvé à l'unanimité le budget 2010, départ d'une nouvelle année de projets.

Un «budget affirmé et transparent» dans la continuité du précédant budget qui était déjà une base solide pour le futur. Sa construction méthodique et pragmatique vous est révélée en page 3. Beaucoup de projets verront le jour, avec notamment la construction du restaurant scolaire à Saint Laurent d'Aigouze. En effet, la Communauté de Communes Terre de Camargue a mis l'accent sur les dépenses d'investissement pour permettre aux acteurs économiques locaux de mieux être accompagnés dans la sortie de la crise actuelle.

Toujours dans le souci de concilier gestion efficace et qualité du service rendu dans le domaine de l'environnement et particulièrement en matière de collecte des ordures ménagères, un nouveau contrat a été signé avec la Société ROCHEVABLE (Groupe NICOLLIN), avec une mise en œuvre au 1er mai. Pour tout connaître : les jours, la fréquence et les heures de collecte, reportez vous en page 5, vous y trouverez un guide qui synthétise toutes les informations.

Toujours dans le cadre de son orientation politique de développement durable, la Communauté de Communes s'est engagée dans différentes actions : pose de containers et de colonnes de tri enterrés, organisation de la semaine de l'Environnement avec des expositions, des actions éducatives auprès du jeune public, un concours de nouvelles, une randonnée intergénérationnelle...

Bonne lecture à tous

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue
et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, Service communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
service Communication CCTC

Photos :
Service Communication CCTC, et Service Réseaux

Illustrations:
AVL©illustration

Impression:
Imprimerie Clément - Mauguio
Tél : 04.99.52.52.32

Dépôt légal: Avril 2010

ISSN: 1967-7073

Edité à 18 000 exemplaires

Service Communication
Communauté de Communes Terre de Camargue
26, Quai des Croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

Pour un budget 2010 affirmé et transparent

Le budget 2010 de la Communauté de Communes Terre de camargue s'inscrit, comme en 2009, dans un contexte financier particulièrement contraint. Aussi, la Communauté de Communes a relevé un double défi en se lançant dans un programme d'actions innovantes et durables au service des Aigues-Mortais, des Graulens et des Saint Laurentais et en répondant aux exigences d'une gestion saine et dynamique.

« *Méthode et pragmatisme nous permettent de maintenir une épargne à un niveau suffisant pour garantir les équilibres fondamentaux en assurant notamment le remboursement de la dette, mais aussi de stabiliser l'encours à un niveau supportable, tout en investissant au service du développement équilibré et durable de notre territoire communautaire. Cette année, la Communauté de Communes consacrera 1985 euros par habitant, soit 186 euros de plus qu'en 2009 .*» explique le Président L. ROSSO.

En effet, les projets «phare» d'équipements ne manquent pas dans cet exercice budgétaire

1. sur Saint Laurent d'Aigouze : Un nouveau restaurant scolaire, la 1ère phase concernant la création d'une médiathèque, le raccordement des effluents à la STEP du Grau du Roi
2. Sur le Grau du Roi : la 1ère phase de la requalification de la base nautique, la construction d'une unité de traitement des produits d'hydro-curage, la poursuite des travaux d'amélioration des fluides sur le port de plaisance,
3. Sur Aigues-Mortes : L'agrandissement du restaurant scolaire Gambetta, la modernisation du restaurant scolaire de Charles Gros, la réalisation d'un audit de sécurité et de mise en conformité de la salle Demessieux, la poursuite des travaux d'amélioration des fluides sur le port de plaisance,

«*Comme vous voyez nous poursuivons nos efforts au service d'un aménagement durable du territoire et nous essayons d'offrir des services propices à l'épanouissement des habitants du territoire, des petits aux séniors. De même, avec plusieurs signatures de conventions avec des institutions comme la CCI de Nîmes, ou la chambre des métiers nîmoise, nous contribuons au développement économique avec l'espoir d'attirer de nouvelles entreprises et ainsi accroître les offres d'emplois. Tous les jours, c'est un combat pour l'intérêt général et je me félicite que les élus communautaires et les services de la Communauté de Communes travaillent main dans la main, dans la même optique car c'est bien tous ensemble, que les choses se réalisent, c'est une œuvre collective.*» précise également L. ROSSO.

	Tous budgets confondus en euros	Part
POUR UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE		
Aménagement et Environnement	21 466 696,00	58 %
POUR UN TERRITOIRE EPANOUI, SOLIDAIRE ET EQUILIBRE		
Culture	586 965,00	2 %
Sport	1 358 721,00	4 %
Restauration	3 061 231,00	8 %
Ports de Plaisance / Tourisme	1 395 543,00	4 %
POUR UN TERRITOIRE DE CROISSANCE ET D'AVENIR		
Emploi et Economie	310 292,00	1 %
ADMINISTRATION GENERALE		
Remboursement de la dette	737 500,00	2 %
Services Généraux	7 807 128,00	21 %
Total	36 724 076,00	100 %

Répartition des recettes 2010

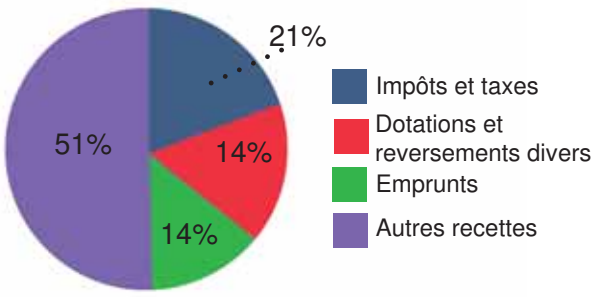

Répartition des dépenses 2010

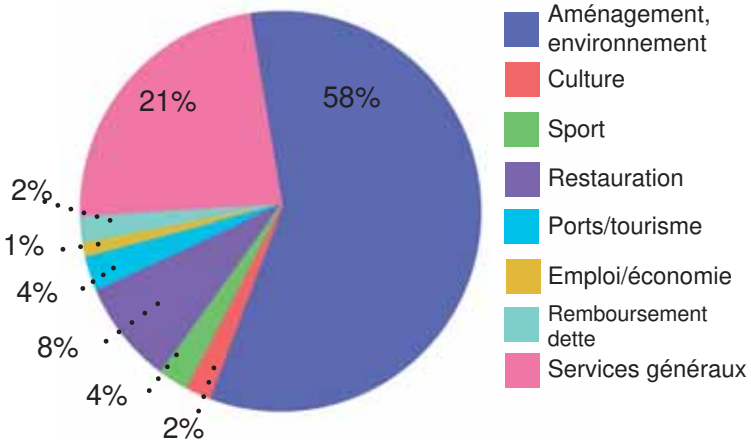

Centre Aqua-Camargue : Réouverture

Les travaux de remise en service de la piscine du GRAU DU ROI avancent. Ça y est, on voit le bout du tunnel ! Plusieurs entreprises sont là, à réparer les dégâts causés par l'inondation. Le local de traitement d'eau est presque entièrement rénové. Les pompes, vannes, et autres matériels sont neufs. L'ozoneur qui permet la désinfection de l'eau est installé. Aujourd'hui se sont des «petits» travaux qui se font. Travail de fourmi qui prend du temps, mais nécessaire pour le redémarrage. Les services de la CCTC mettent aussi la main à la tâche en créant des aérations, en étanchant des trappes … La société chargée du traitement de l'eau a débuté le redemarrage de la mise en eau des bassins, qui après ces quelques mois d'arrêt, doivent obligatoirement être nettoyés. Le Président et les services de la CCTC mettent toute leur énergie pour une ouverture au public à la fin du mois d'avril ou au tout début mai.

Chemin de la Pataquière sur Aigues-Mortes

Ce chantier a été réalisé dans des conditions très difficiles. Cependant, les travaux terminés, une rue, sécurisée, entièrement neuve a été rendue à ses riverains. Pour cet aménagement, l'entière maîtrise d'ouvrage du chantier a été confiée à la Communauté de Communes, le réseau est à la charge de la CCTC et la voirie à la mairie. Réfection de la chaussée, des trottoirs, réalisation d'une voie pour les vélos, installation d'équipements sécuritaires au niveau des entrées et sorties de voies, aménagement paysager ont été réalisés.

Bd Jean Bastide sur le Grau du Roi

En début d'année, le délégataire de Service Public en Assainissement (SDEI), a informé la Communauté de Communes Terre de Camargue d'un problème d'écoulement des eaux usées dû à la présence de racines. En effet, il a été constaté qu'une partie du réseau d'eaux usées était obstrué à 80 %. C'est la raison pour laquelle, la CCTC a pris la décision de rénover la partie du collecteur non fonctionnel : réalisation d'un nouveau réseau d'eaux usées sous le corps de chaussée (collecteur et regards de visites), reprise des branchements existants.

La zone de chantier couvre de la Résidence le PRISKA à la résidence de La MER. Les travaux ont commencé le 09 mars 2010 et se termineront le 23 avril 2010 (*NDLR à l'heure où nous bouclons*).

Il est possible de faire installer des branchements supplémentaires (eaux usées), alors adressez vous à la Communauté de Communes Terre de Camargue : M. SAUVEGRAIN – 04.66.73.91.33. Ces nouveaux branchements seront à votre charge.

GUIDE de la collecte des O.M et des encombrants

Nouvelle Collecte des Ordures Ménagères

Le contrat actuel de collecte des ordures ménagères s'achèvera le 30 Avril 2010. A partir du premier mai 2010, les communes de la Communauté de Communes Terre de Camargue bénéficieront d'un nouveau contrat, attribué par la commission d'appel d'offres en date du 17 février 2010, à la société ROCHEBLAVE (GROUPE NICOLLIN).

Ce nouveau contrat va générer quelques modifications dans les habitudes des administrés du territoire. En effet, la Communauté de Communes a mandaté en 2009-2010 le bureau d'études EGIS EAU qui, en collaboration avec le service environnement de la CCTC, a proposé des optimisations dans les modes opératoires des collectes d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi, et de Saint-Laurent d'Aigouze. Ces optimisations permettront de réaliser des économies substantielles tout en bénéficiant de véhicules de collecte neufs et de mini bennes de moins de deux ans, dotés d'équipements technologiques de pointe comme, la pesée embarquée, le suivi par GPS et l'identification de bacs. Pour connaître le détail de toutes ces modifications et vous informer individuellement du service dont vous allez bénéficier, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes Terre de Camargue www.terredecamargue.fr.

Par ailleurs, vous pouvez retrouver les détails des nouvelles prestations de collectes d'ordures ménagères et d'encombrants dans vos bulletins municipaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Service Environnement au : 04 66 73 91 28

Collecte Aigues-Mortes

- Secteur 1 Lundi et jeudi
- Secteur 2 Mercredi et samedi
- Secteur 3 Mardi et vendredi
- Du lundi au samedi (collecte additionnelle des commerçants le dimanche en été)

Collecte des encombrants : tous **les premiers mercredis** du mois

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES D'AIGUES MORTES					
	Secteurs	Saisons	Horaires : départ	Fréquences	Jours
Aigues-Mortes	Centre ville	Toute l'année	4H	6 collectes/semaine	Du lundi au samedi
	Zones agglomérées hors centre ville	Toute l'année	4H	2 collectes/semaine	Secteur 1 : lundi et jeudi
		Toute l'année	4H	2 collectes/semaine	Secteur 2 : mercredi et samedi
		Toute l'année	4H	2 collectes/semaine	Secteur 3 : mardi et vendredi
	Ecarts	sept à juin	4H	1 collecte/semaine	Mardi
		Juill à Aout	4H	2 collectes/semaine	Mardi et vendredi

Changement :
deux collectes par semaine en zone agglomerée hors centre-ville.

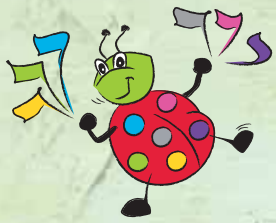

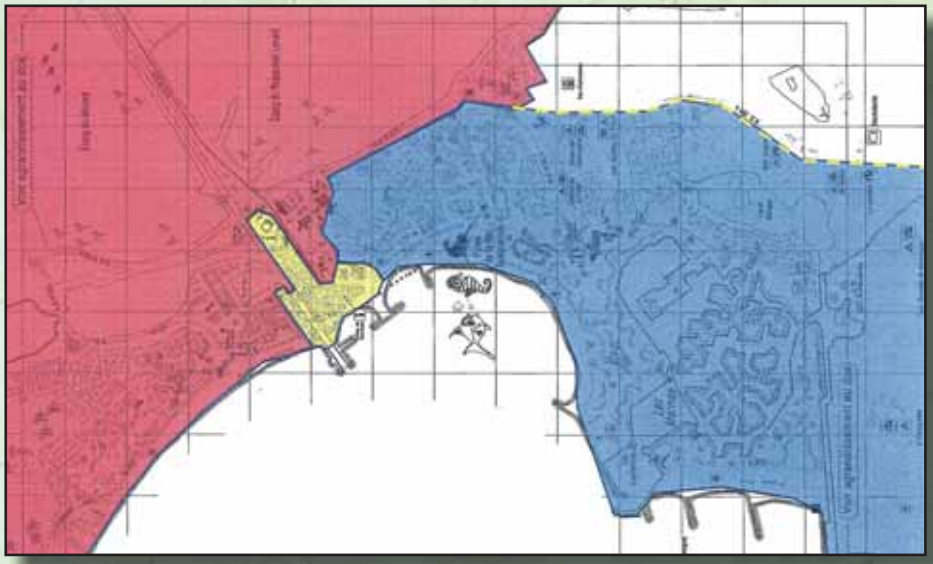

Le Grau du Roi
Collecte Saison Haute
Du 1er Mai au 30 Septembre

- Secteur 1 : Tous les jours
- Secteur 2 : Tous les jours
- Secteur 3 : Centre ville : Tous les jours
- Secteur 4 : Les Ecarts Lundi (et jeudi de juillet à août)
- Route des campings Tous les jours

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES SUR LE GRAU DU ROI EN SAISON HAUTE ET BASSE					
	Secteurs	Saison	Horaires : départ	Fréquences	Jours
Le Grau-du-Roi	Centre ville	Hiver	4H	6 collectes/semaine	Secteur 3 : Tous les jours sauf le mardi
		Eté	4H	7 collectes/semaine	Secteur 3 : Tous les jours
	Zone agglomérées hors centre ville	Hiver	4H	3 collectes/semaine	Secteur 2 : lundi, mercredi,vendredi
		Ete	20h30	7 collectes/semaine	Secteur 2 : tous les jours
		Ete	20h30	7 collectes/semaine	Secteur 1 : tous les jours
		Hiver	4H	3 collectes/semaine	Secteur 1 : mardi, jeudi, samedi
	Ecarts	sept à juin	4H	1 collecte/semaine	Secteur 4 : Lundi
		Juill à Aout	4H	2 collectes/semaine	Secteur 4 : Lundi, jeudi
	Route des campings	Hiver	4H	1 collecte/semaine	Mercredi
		Ete	20H30	7 collectes/semaine	Tous les jours

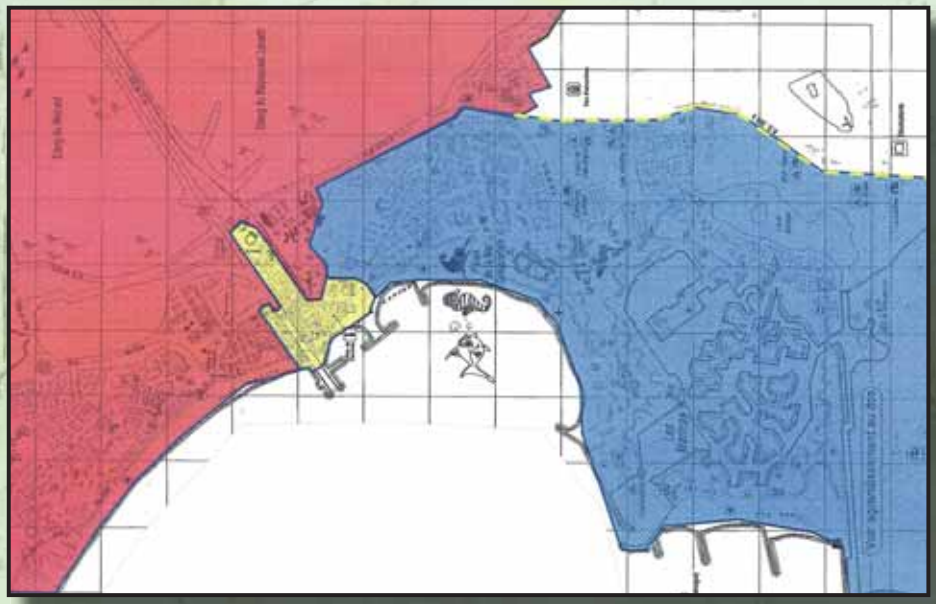

Le Grau du Roi
Collecte Saison Basse
Du 1er Octobre au 30 Avril

- Secteur 1 : mardi,jeudi,samedi
- Secteur 2 : Lundi,mercredi,vendredi
- Secteur 3 :Centre ville tous les jours sauf le mardi
- Secteur 4 : Les Ecarts le lundi plus le jeudi en juillet et août
- Route des campings mercredi

Changements :
En saison basse, 3 collectes, dans les quartiers pavillonaires hors centre-ville, secteurs 1 et 2.
Collecte des encombrants une fois par mois sur appel téléphonique au numéro vert, voir page 8.

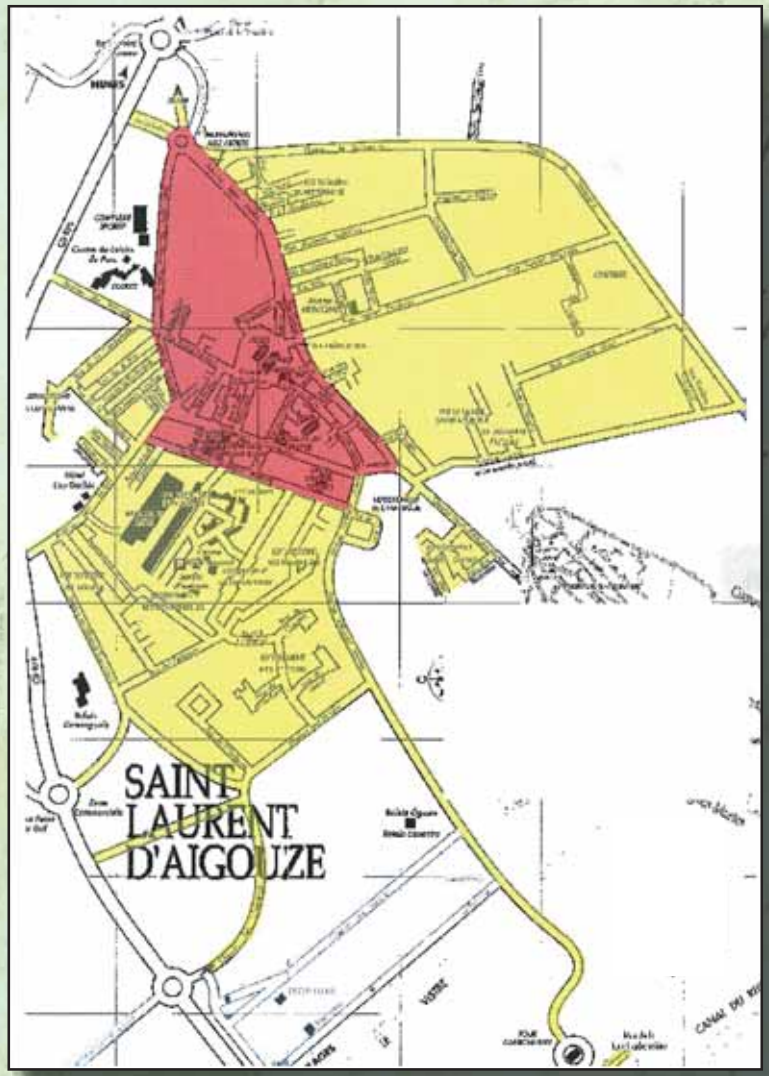

Collecte
Saint Laurent d'Aigouze

- Centre ville : lundi, mercredi, vendredi
- Zones agglomérées : lundi et vendredi
- Les Ecarts et Route des Saintes vendredi (vendredi et lundi de juillet à août)

Changement : deux collectes par semaine dans les zones agglomérées hors centre-ville.

RAPPEL PRATIQUE : pensez à sortir vos bacs la veille au soir, pour la collecte du lendemain.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DE SAINT LAURENT D'AIGOUZE					
	Secteurs	Saisons	Horaires : départ	Fréquences	Jours
Saint-Laurent d'Aigouze	Centre ville	Toute l'année	4H	3 collectes/semaine	Lundi, mercredi, vendredi
	Zones agglomérées hors centre ville	Toute l'année	5H30	2 collectes/semaine	Lundi et vendredi
	Ecarts	Sept. à juin	5H30	1 collecte/semaine	Vendredi
		Juillet à Aout	5H30	2 collectes/semaine	Lundi et vendredi

Collecte des encombrants : Tous **les premiers samedis du mois** sur appel téléphonique voir p.8

Des cartes interactives sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes. Vous pourrez précisement voir les zones de collectes et leurs horaires. Des cartes en PDF, à télécharger, sont disponibles sur la page d'accueil du site : www.terredecamargue.fr
Contactez le webmaster si vous rencontrez des problèmes :
Service communication : communication@terredecamargue.fr

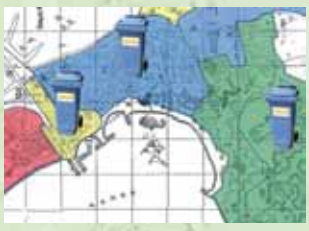

La collecte des encombrants

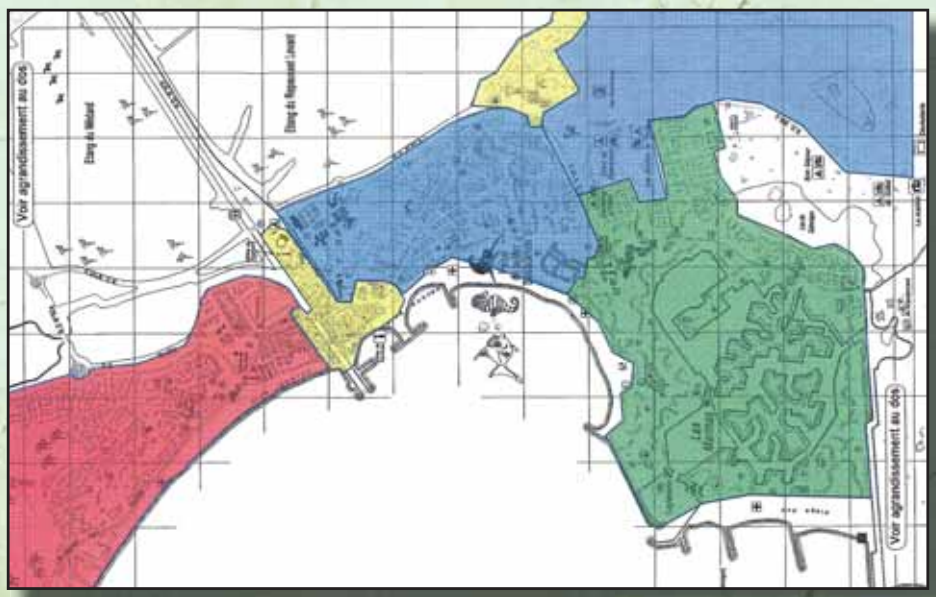

Le Grau du Roi
Collecte des encombrants

- Secteur 1 : Lundi
- Secteur 2 : Mardi
- secteur 3 : Mercredi
- Secteur 4 : Vendredi

Changement :
Une collecte des encombrants sur appel téléphonique, une fois par mois, par secteur.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR LE GRAU-DU-ROI					
	Secteurs	Saison	Horaires : départ	Fréquences	Jours
Le Grau-du-Roi Encombrants	Secteur 1 Rive Droite Boucanet	Toute l'année	4H	1 fois/mois	Premier lundi de chaque mois
	Secteur 2 Port Camargue	Toute l'année	4H	1 fois/mois	Le mardi qui suit
	Secteur 3 Avenue Camargue	Toute l'année	4H	1 fois/mois	Le mercredi qui suit
	Secteur 4 Centre Ville et Lot. Monplaisir	Toute l'année	4H	1 fois/mois	Le vendredi qui suit

Tableau synthétique de la collecte des encombrants sur les trois communes

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR LE GRAU DU ROI EN 2010 PAR DATES												
	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
Secteur 1 - Lundis	/	/	/	/	3	7	5	2	6	4	8 *	6
Secteur 2 - Mardis	/	/	/	/	4	8	6	3	7	5	2	7
Secteur 3 - Mercredis	/	/	/	/	5	9	7	4	8	6	3	8
Secteur 4 - Vendredis	/	/	/	/	7	11	9	6	10	8	5	10
COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR AIGUES MORTES EN 2010												
Tous les premiers mercredi du mois	/	/	/	/	5	2	7	4	1	6	3	1
COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR SAINT LAURENT D'AIGOUZE EN 2010												
Tous les premiers samedis du mois	/	/	/	/	8	5	3	7	4	2	6	4

** La collecte des encombrants se fera le lundi suivant car le 1er novembre est férié.*

Les trois communes seront collectées uniquement sur appel telephonique à ce numéro vert.

N° VERT n° 0800 004 227

Horaires d'appels du lundi au vendredi :
le matin de 8h à 12h30 l'après-midi de 13h30 à 17h00
et le samedi de 8h à 12h00

Développement durable

Place nette rue de Tourville à Port Camargue

Le jeudi 30 mars, les résidents de la rue de Tourville sur la commune du Grau du Roi / Port Camargue ont assisté à l'installation d'une nouvelle génération des containers de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif.

La CCTC a choisi d'investir dans un système qui en plus d'être pratique, améliore le cadre de vie, au service de l'environnement : Le système d'enterrement de containers.

Ce dispositif permet de cacher les récipients sous la voie publique, réduisant ainsi les impacts visuels, sonores et olfactifs.

Le dépôt des résidus se réalise à travers les orifices installés au niveau de la rue, signalés pour chaque type de collecte et fabriqués en acier inoxydable.

Pour les déchets ménagers classiques : le système d'élévation du conteneur s'effectue au moyen d'une crémaillère alimentée par une batterie, comme un ascenseur, un mécanisme simple et fiable avec une maintenance minimale et sans équipements supplémentaires.

Un des deux ascenseurs sera mis constamment en service et l'autre uniquement lors des périodes d'affluence en été.

Pour les colonnes de tri sélectif, la mise en place d'une cuve réceptacle en acier galvanisé étanche, garantit une mise en œuvre simple, rapide et économique (un seul camion grue).

Les avantages sont multiples :

- Préserve l'esthétique des rues
- Parfaite intégration dans le paysage urbain
- Grande rapidité de mise en œuvre
- Pallie l'exiguïté des locaux poubelles
- Limite le vandalisme

Aux habitants et commerçants maintenant de s'approprier les points de collecte aménagés, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour les ordures ménagères, le système d'ascenseur.

Pour le tri sélectif, les containers enterrés.

Votre SUPER U

AIGUES-MORTES

est ouvert :
du lundi au samedi
de 8h30 a 20h
et le dimanche
de 9h a 12h30.

les nouveaux commerçants

Un succès

Le Forum de l'emploi, le 2 mars 2010, organisé par la Maison de l'emploi et de l'entreprise du Pays Vidourle Camargue, au Palais des Sports sur Le Grau du Roi, a rassemblé : 75 entreprises qui ont participé aux côtés de partenaires comme Pôle Emploi ou la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue, et près de 3000 personnes en recherche d'emploi sur la journée ont pu rencontrer directement les employeurs et trouver peut être, son bonheur, et des contacts parmi les sept cents offres proposées. Cette 8ème éditon du forum, sur la dernière décade, est une réussite partagée par les visiteurs et les entrepreneurs.

Une bonne Initiative

Gard Initiative, association loi 1901, est une Plate-forme France Initiative, créée en 1999. Il existe aujourd'hui 237 Plates-formes en France, toutes fédérées par France Initiative.

A l'origine de volontés publiques et privées, elle est gérée par des hommes et des femmes qui exercent dans des entreprises du département du Gard (chefs d'entreprises, dirigeants de banques, experts-comptables, juristes...).

Le territoire d'intervention est tout le département du Gard avec l'intégration du canton de Ganges.

Gard Initiative soutient le créateur ou le repreneur d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie, à titre personnel.

Cette intervention s'accompagne en amont de conseils sur la création d'entreprises et en aval du parrainage et d'un suivi des entreprises aidées.

Pour tous renseignements contactez Gard Initiative au numéro suivant : **04 66 62 80 46**
Site internet : **www.initiative-entreprise-lr.com**

Le PLIE

VOUS SOUHAITEZ SORTIR DE L'EMPLOI SAISONNIER ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue est un dispositif d'accompagnement qui vise à favoriser le retour à l'emploi stable et durable de personnes en difficulté sur le marché du travail. Association intercommunale, il intervient sur les Communautés de Communes : Terre de Camargue, Petite Camargue, du Pays de Sommières et les communes d'Aubais, Aigues-Vives, Codognan, Gallargues-le-Montueux et Vergèze. Il bénéficie du soutien financier de ces différentes collectivités ainsi que du Conseil Général du Gard, de l'Etat et du Fonds Social Européen.

La Communauté de Communes Terre de Camargue et le PLIE, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue, ont décidé d'engager depuis le 1er février 2010 une action expérimentale destinée à aider les travailleurs saisonniers à accéder à des emplois durables.

Cette action s'adresse aux Demandeurs d'Emploi Longue Durée, aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de l'Allocation Spécifique de Solidarité, de l'Allocation Adulte Handicapé et aux Travailleurs Handicapés qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes et qui cumulent au moins 2 à 3 saisons.

Pour mettre un terme à cette saisonnalité et permettre aux personnes concernées d'accéder à un emploi stable, il leur est proposé de bénéficier d'un accompagnement individualisé et renforcé.

Des réunions d'information sont organisées afin de présenter aux personnes intéressées, le contenu de l'action et les modalités de l'accompagnement. Ces réunions ont lieu une fois par mois dans les locaux de la Maison du Travail Saisonnier, au Grau-du-Roi (Quai Colbert, à côté des arènes).

Pour participer à l'une de ces réunions ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Céline CURINIER, référente CCTC/PLIE (antenne de la MDEE à Aigues-Mortes) au **04.66.53.61.38** ou le **PLIE** au **04.66.51.08.50**.

Rencontre d'un écrivain

La médiathèque intercommunale d'Aigues-Mortes, a été fière d'accueillir un écrivain de renomée nationale, Maxence Fermine lors d'une rencontre dédicace pour la promotion de son dernier roman le «*Papillon de Siams*». Roman biographique, qui retrace, avec romance, l'aventure d'un explorateur à la découverte du site archéologique d'Ankor. Son roman est disponible dans toutes vos librairies habituelles, éditeur Albin Michel.

Rencontres poètiques

La Communauté de Communes Terre Camargue, et l'atelier d'écriture de la bibliothèque intercommunale du Grau du Roi, salle des Argonautes, ont organisé le jeudi 25 mars, une soirée lecture.
Ce fut l'occasion de découvrir l'œuvre de Stéphen Bertrand, poète installé à Montpellier, qui a publié plusieurs recueils et reçu de nombreux prix (Grand prix Arcadia de la Ville de Béziers, prix Ilarie Voronca, prix Max Pol Fouchet), et Jacques Guigou, universitaire auteur de nombreux essais et lui-même poète, créateur et directeur des éditions de « *L'impliqué* ». Dans une ambiance conviviale, la soirée s'est déroulée en deux parties :
1er partie : lecture à 2 voix.
2ème partie : les participants de l'atelier d'écriture ont à la suite, luent leurs propres textes.
Cette séance de lecture a attiré un public nombreux, en tout 50 personnes passionnées des belles lettres sont venues y assister. Une initiative intéressante à renouveler.

Concours de nouvelles : lauréats

Mardi soir, le 6 avril, au siège de la CCTC, c'est avec solennité, émotion, attente, espoir, et avec beaucoup de gaieté aussi, que le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, Léopold ROSSO a déclaré ouvert la 1ère fête de l'Environnement de la CCTC.
Cette soirée de lancement, a été consacrée à la remise des prix du 1er Concours de Nouvelles. « C'est l'atelier d'écriture de la bibliothèque communautaire, installée au Grau du Roi qui a proposé l'année dernière, la création d'un prix littéraire ouvert aux personnes habitant le territoire de la communauté. La figure imposée était donc d'écrire une histoire courte, ayant pour thème «*Entre mer et Cévennes* » précisait Santiago CONDE, Vice Président communautaire délégué à la Culture.
Ce soir là, trois lauréats ont été récompensés et fortement applaudis pour leurs qualités d'écrivains. Le 3ème prix a été attribué à Madame Denise MALOD, pour sa nouvelle « *L'Inconnue* ». Le 2ème prix est revenu à Monsieur Guy LAUZY, pour sa nouvelle « *La ballade de Jimmy* ». Enfin, Madame Danièle MARTIN SBRUGNERA a reçu le 1er prix pour sa nouvelle « *La patte du destin* ».
Tout le monde souhaite une longue vie à cette nouvelle manifestation originale.
Retrouvez les trois nouvelles primées sur le site de la Communauté de Communes : **www.terredecamargue.fr**

La semaine du développement durable «Changeons nos comportements»

Le 6 avril, a été lancée la «fête de l'environnement» sur le territoire communautaire, organisée par la Communauté de Communes Terre de Camargue. Cette fête de l'environnement était dédiée au développement durable, avec pour thème national «Changeons nos comportements». Un programme riche en activités : des expositions sur les trois communes, les enfants des Centres aérés et les Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ) ont visité l'usine d'incénération de déchets OCREAL Lunel-Viel. Une autre visite a été organisée à l'usine BRL (sur Le Grau-du-Roi) et à la station d'épuration du site de l'Espiguette SDEI.

Cette semaine s'est conclue par une grande randonnée, accompagnée par les clubs Aviron et Kayak, jusqu'au portes du Vidourle.

Un scientifique, invité pour l'occasion, a permis de faire découvrir aux participants, la faune et la flore du territoire et leurs enjeux de préservation.

Les Voies Navigables de France (VNF) ont mis à disposition le lieu dit «des Portes du Vidourles» pour permettre aux marcheurs (au nombre de 70) de pique-niquer sur ce magnifique site, cette pause a été agrementée de jeux.

Cette premiere édition a été une réussite, à reconduire.

La marche «A la decouverte des portes du Vidourle», qui a reuni beaucoup de monde de tout âge.

La visite guidée des installations de l'usine BRL de traitement d'eau potable à partir des eaux du Canal Bas Rhône Languedoc.

Visite de la station d'épuration des eaux usées (SDEI) à l'Espiguette.

Les enfants des centres aérés ont mené une action de préservation du site protégé de l'Espiguette (action sécurisé le nettoyage de la plage) Photo ci-dessous.